

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-802709

169 173
CD

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2092

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ICHIRANI MED

RETRAITE

Date de naissance : 14-4-1951

Adresse : 46 RUE BOUDIR. LOT BELICHIER

Tél. : 0667980606

Total des frais engagés : 229,50 Dhs

DR. EL JAMALI HASSAM
Médecin Généraliste
248, rue Abdelkader Ouida
(ex rue Boudir). Oujda
Tel : 0536 68 08 02

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 21 JUIL. 2023

Signature de l'adhérent(e) :

MUPRAS
ACCUEIL
BOUZAAGAIE

VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie

N° W21-802709

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 2092
Nom de l'adhérent(e) : ICHIRANI
Total des frais engagés : 229,50
Date de dépôt : 07/07/2023

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06/03			150 DH	INP : LI 111111111111 PE : 02128891 Médecin : Dr BIBI TISSAM Signature : Dr BIBI TISSAM Date : 06/03/2023

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
08/06/23	79,50	 PHARMACIE BOUSSA KHALIL SARL Dr. Khalil Mohamed Ayoub Lot NR 2, Rue Mazouza - Guida 0536 53 25 23 / 0606 06 33 38 082111451

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

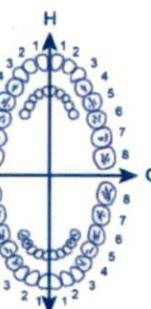
* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE H			COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	D	G	B	MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
	25533412 00000000	21433552 00000000		DATE DU DEVIS <input type="text"/>
	35533411	11433553		DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			

Dr. Ibtissam El Jamali

Médecin Généraliste

lauréate de la Faculté de Médecine
de Casablanca



الدكتورة ابتسام الجمالى

طبيبة عامة

خريجة كلية الطب بالدارالبيضاء

DR. IBTISSAM EL JAMALI

Médecin Généraliste

< الفحص بالصدى

< تخطيط القلب

< تتبع الحمل

< تتبع الأمراض المزمنة: الضغط الدموي

< مرض السكري

Oujda, le 8/6/2023

Nom et Prénom

Mr Khirani Mohammed

79.50

11 Ainot cp (155)
140 * 375

LOT: 230052
PER: 01/2026
PPC: 79.50DH



**PHARMACIE
BOUIR KHALIL SARL**
Dr. Khalil Mohammed Ayoub
Lot NR 2, Rue Mazouza - Oujda
0536 68 25 23 / 0606 06 33 33

DR. IBTISSAM EL JAMALI
Médecin Généraliste
248, rue Abdelkalek Torres
Tél: 0536 68 08 92

248, rue Abdelkalek Torres (ex rue Boudir), Oujda (en face pharmacie Ibn Sina)
، شارع عبد الخالق الطريس(طريق بودير سابقا) - وجدة (مقابل صيدلية ابن سينا)

Gsm : 0661908067 / 0536680892